

Pour chaque fonction, des évolutions de carrières en interne sont possibles (promotion interne via des épreuves de sélection). Les zones de police et la Police Fédérale peuvent recruter en interne. Ce type de recrutement est plus rapide (4 à 6 mois). En externe, les zones de police doivent anticiper leurs besoins près de deux ans à l'avance : durées des procédures, du recrutement propre dit, et de la formation des personnes engagées.

Des formations préparatoires à la procédure de sélection existent : soit dans le cadre de l'option d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité de l'enseignement secondaire de technique de qualification, soit des modules de préparation organisés par la Police elle-même.

Pour la Zone Nivelles-Genappe, la meilleure préparation à l'entrée dans la Police est le renforcement des compétences de base (français, citoyenneté, etc.).⁵⁷

2.4.5. Orientation, sensibilisation, information

La Police mène des actions d'orientation, sensibilisation et information de deux types :

- Des préventions à la sécurité, de la lutte contre la délinquance. Par exemple, elle réalise des animations dans les écoles.
- La découverte des métiers de la police. Pour l'instant, ce volet est encore peu développé, mais il devrait s'intensifier ces prochaines années. La Police présente les métiers dans les écoles, organise des salons de recrutement (salon spécifique organisé par la Police Fédérale, en collaboration avec les polices locales, ou salons de l'emploi générique). Elle accueille également des élèves du secondaire pour des stages d'observation de 1 à 5 jours.

Synthèse et conclusions

Le Brabant wallon comporte 10 zones de police. Ces zones sont considérées comme des « petites » zones. Nivelles-Genappe est la plus grande avec 120 travailleurs (policiers et administratifs). Dans ces « petites » zones, on y observe peu de turn over. Les personnes qui quittent la zone s'orientent vers des fonctions spécialisées ou évoluent dans la hiérarchie.

Elles engagent essentiellement des inspecteurs de police. Ces zones n'éprouvent pas de difficulté de recrutement. Dans la zone Nivelles-Genappe, de nombreux policiers proviennent des provinces du Hainaut ou de Namur.

2.5. Les Services du feu et du secours

La sécurité civile est composée de trois parties : les pompiers (zone de secours), la Protection civile, la Centrale d'urgence 112.

⁵⁷ Rencontre avec la Police de Nivelles, représentée par Carol Collin et Amaury Snyers, 11/04/2024, Nivelles

2.5.1. Les pompiers

Organisation

Auparavant, chaque commune possédait son propre service d'incendie. Depuis 2007, les services se sont rassemblés en zone. Les pompiers sont aujourd'hui répartis en 34 zones de secours. Le Brabant wallon coïncide à une zone de secours qui comporte cinq casernes : Braine-l'Alleud, Jodoigne, Nivelles, Wavre et Tubize. Les bureaux de l'administration sont situés à Wavre. Ce rassemblement a permis plus d'efficacité. Certaines collaborations existent entre les différentes zones.

Les zones de secours sont régies par les Conseils et Collèges des zones de secours, où siègent les bourgmestres des communes. Le budget provient des communes et est voté au conseil. Chaque commune paie le même budget par habitant, quelle que soit sa taille. Un des enjeux pour les petites zones de secours est le budget alloué aux moyens humains limités alors que le nombre de missions croissent d'années en années.

Les zones de secours ont plusieurs missions :

- La lutte contre les incendies,
- L'aide médicale urgente (service ambulancier dans les situations d'urgence),
- Les travaux de secours techniques, par exemple, lors d'accidents de la circulation (désincarcérer les personnes coincées dans des véhicules, dégager la voie publique, etc.), en cas d'inondations, d'explosions, d'effondrements, de nid de guêpe, de pollution, etc.
- La prévention (inondations, évènement de grandes ampleurs, avis de sécurité incendie relative aux infrastructures collectives, etc.)

La zone est organisée en cinq directions : Formation, Intervention, Appui opérationnel, Prévention et Planification, anticipation et uniformisation.

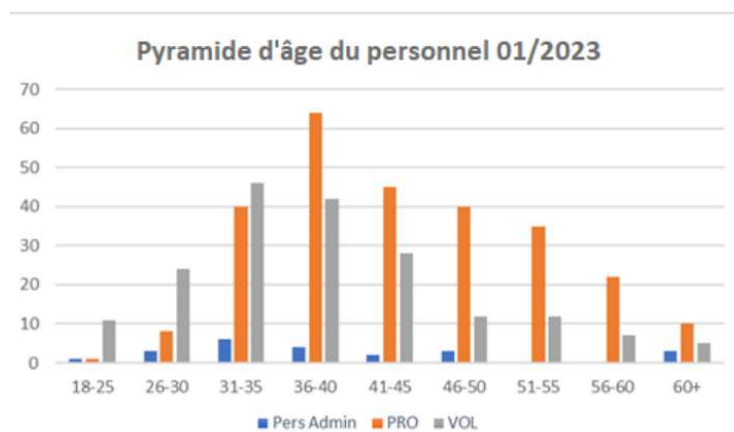
Marché de l'emploi

Au 31/12/2022, le personnel pompier compte, en Belgique, **18.822 membres du personnel opérationnel** (17.112 pompiers sans les ambulanciers non-pompiers). **39% sont des professionnels** (qui reçoivent un salaire fixe), et 61% sont des volontaires (qui reçoivent des indemnités selon les prestations).⁵⁸

Les pompiers professionnels et volontaires ont les mêmes missions. Les professionnels exercent leurs fonctions à titre principal et sont présents à la caserne ou en intervention pendant leurs services. Ils ont un salaire fixe. Les pompiers volontaires exercent un autre emploi principal et ils déterminent eux-mêmes leurs disponibilités. Ils reçoivent une indemnité pour le temps passé en formation ou en intervention. En revanche, ils ne sont pas payés s'ils sont de garde et non rappelés.

⁵⁸ Sécurité civile, Le personnel des pompiers en Belgique | 2022

En Brabant wallon, **471 membres du personnel opérationnel professionnel et volontaire** travaillaient dans les différents postes de secours de la Zone du Brabant wallon⁵⁹ au 31/03/2023. Cependant, dans ces chiffres, tous les membres du personnel sous contrat sont repris, qu'il travaille effectivement ou non. Le Capitaine Patrick De Huisser estime que le nombre de membres actifs s'élève à environ 450.⁶⁰



61

Jusque 35 ans, on observe davantage de pompiers volontaires que de pompiers professionnels. Ensuite la tendance, s'inverse.

La tranche d'âge qui compte le plus de pompiers sont les 36-40 ans avec 73 pompiers professionnels ou volontaires. On

observe peu de pompiers professionnels de moins de 30 ans (9 pompiers).

Selon le Capitaine Patrick De Huisser, le personnel professionnel est stable. En revanche, on observe davantage de turn over parmi les pompiers volontaires. Parmi ces derniers, une partie postule, lorsque des postes s'ouvrent, pour devenir pompiers professionnels. Sur quatre années, une centaine de membres du personnel opérationnels devraient être engagés. A chaque examen⁶², plusieurs centaines de candidats se présentent. Ceux qui ont réussi l'examen mais qui ne sont pas engagés se trouvent dans une réserve de recrutement valable deux ans. Sur la zone, tous les sapeurs-pompiers engagés suivront également la formation d'aide médicale urgente (ambulancier). Dans la zone, on engage principalement des sapeurs-pompiers mais aussi des cadres moyens ou supérieurs⁶³.

Selon le Capitaine Patrick de Huisser, le métier de pompier est attractif : tant pour les conditions de travail (stabilité de l'emploi, horaire), que pour l'image du métier (service à la population, variété des missions, etc.).

Sont recherchés les personnes motivées, de valeurs (exclusion des homophobes, racistes, etc.), qui sont capables à gérer leurs émotions, manuelles et débrouillardes. Ces compétences sont évaluées aux tests et à l'entretien.⁶⁴

⁵⁹ Schéma présent in Zone de secours Brabant wallon, Rapport annuel, Année 2022, Dernière mise à jour le 05 mars 2024

⁶⁰ Rencontre avec la Zone de secours du Brabant wallon, représenté par le Capitaine Patrick De Huisser, Directeur du département formation, le 23 août 2024, Nivelles

⁶¹ Ibidem

⁶² Cf [2.4.4. Conditions, recrutement et formation](#), p.22

⁶³ Cf. [2.4.3. Les fonctions](#), p.21

⁶⁴ Cf. [22.2.4.4. Conditions, recrutement et formation](#), p.22

Posséder le permis C (qui sera obligatoire dans l'exercice des fonctions), le Brevet AMU (aide médicale urgente), être déjà pompiers volontaires ou professionnels dans la zone ou au sein d'une autre zone, avoir obtenu un certificat d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité⁶⁵ sont des éléments qui jouent en faveur des candidats.

Une condition pour être nommé est le lieu de résidence. Les pompiers volontaires doivent pouvoir être à la caserne en 10 minutes.

Grades et fonctions

Les pompiers recrutent au poste de sapeur-pompier, de sergent ou de capitaine. Les autres grades s'obtiennent par évolution de carrière (en remplissant certaines conditions, en réussissant la formation de brevet et en réussissant une épreuve de promotion). Les spécialisations et les fonctions supplémentaires dépendent du grade et des besoins de la zone.

Cadre de base

- Le Sapeur-pompier est amené à effectuer diverses tâches opérationnelles : lutte contre les incendies et les explosions, sauvetage de personnes et de biens, limitation de la libération de substances nuisibles à l'environnement et en assurer le nettoyage, etc.
- Le caporal effectue les mêmes tâches mais peut être aussi amené à diriger un groupe de maximum 3 collaborateurs.

Le sapeur-pompier ou le caporal peut avoir, selon les besoins de la zone, une fonction supplémentaire d'assistant administratif (rapport d'intervention, rédaction des plans de rue, etc.), assistant technico-logistique (vérification des hydrants - borne d'incendie, nettoyage et entretien du matériel roulant, nettoyage et contrôle du matériel, gestions des magasins et stocks), assistant appui opérationnel (appui à un groupe d'experts)

Le Brabant wallon comptait 373 cadres de base au 31/01/2023.⁶⁶

Cadre moyen

- Le sergent ou l'adjudant est le premier dirigeant sur les lieux d'un incident. Le sergent dirige un groupe de maximum une dizaine de personnes et l'adjudant un groupe de maximum 30 personnes. Il doit établir un plan provisoire d'intervention. Il reste un homme d'action, amené à réaliser les mêmes tâches que le sapeur-pompier ou le caporal. Le grade peut être acquis par promotion. Ces grades peuvent donner accès à des fonctions ou spécialisation.

Le cadre moyen peut être associé à une fonction supplémentaire d'expert technico-administratif, expert opérationnel.

⁶⁵ Cf. 4. L'option d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité, p.45

⁶⁶ Rapport annuel, Année 2022, Dernière mise à jour le 05 mars 2024

Le Brabant wallon comptait 66 cadres moyens au 31/01/2023⁶⁷.

Cadre supérieur

- Le lieutenant coordonne l'intervention de plusieurs équipes d'intervention ou gère des équipes d'intervention spécialisées, il prend en charge des tâches générales de direction opérationnelle, administrative et techniques.
- Le capitaine coordonne des équipes d'intervention lors d'incidents ou situation d'urgences complexes ou à grande échelle. Il assure la direction au niveau opérationnel administratif ou technique et/ou est spécialisé dans certaines missions administratives ou techniques.
- Le major coordonne plusieurs disciplines ou de très nombreuses équipes d'intervention lors d'incidents ou situations très complexes. Il dirige un service tant au niveau administratif que technique. Il dirige des projets pour atteindre des objectifs opérationnels et stratégiques, il conseille le commandant et soumet des propositions d'amélioration.
- Le Major dirige une direction ou un département. Il soumet des propositions d'amélioration / d'adaptation relatives à la politique à suivre.

Le cadre supérieur peut être associé à une fonction de responsable de poste, spécialiste opérationnel ou spécialiste administratif/technique.

Le Brabant wallon comptait 32 cadres supérieurs au 31/01/2023⁶⁸.

D'autres fonctions de spécialisation peuvent être associées aux différents grades : secouriste-ambulancier, coordinateur ambulancier, chauffeur, opérateur d'auto-élévateur (échelle – élévateur)⁶⁹, opérateur pompe (véhicule d'incendie), plongeur des services d'incendie, porteur de tenue anti-gaz, dispatcher, assistant, expert ou spécialiste en prévention incendie, formateur et évaluateur.

Conditions et recrutement

Pour pouvoir postuler chez les pompiers, il faut obtenir un certificat d'aptitude fédéral (CAF).

Pour pouvoir s'inscrire aux épreuves du CAF, il faut être citoyen de l'UE (ou être belge pour le niveau de capitaine), avoir 18 ans (sauf ceux qui ont obtenu le test d'admission de la formation de cadet), jouir des droits civils et politiques, et fournir un certificat médical. Les épreuves d'aptitude fédérales sont organisées dans les 11 écoles du feu belges (à Wavre pour le Brabant wallon) et sont composées de trois modules : un test de compétence (sauf, pour le garde de sapeur-pompier, si le candidat détient un diplôme ou un certificat d'étude de la 6^e ou 7^e année de l'enseignement secondaire), un test d'habileté manuelle opérationnelle (connaissance de base en plomberie, menuiserie et électricité) et des épreuves d'aptitudes physiques.

⁶⁷ Ibidem

⁶⁸ Ibidem

⁶⁹ Associée à la fonction de chauffeur

Ensuite, le candidat peut postuler auprès de la zone de secours de son choix en tant que pompier professionnel ou volontaire⁷⁰. Un extrait du casier judiciaire et un permis de conduire B est exigé à cette étape-là.

En fonction du diplôme, le candidat peut prétendre à des grades différents. On compte huit grades, de sapeur-pompier à colonel. Selon le grade obtenu, on peut être désigné à différentes fonctions et/ou se spécialiser. Plus le pompier est gradé, plus il gère des grandes équipes.

Le diplôme de bachelier (ou équivalent) est nécessaire pour postuler au grade de sergent et un diplôme de master (ou équivalent) est nécessaire pour postuler au grade de capitaine (cadre supérieur).

Formations

A chaque grade, fonction supplémentaire ou spécialisation correspond une formation et un certificat spécifique. La formation commence après le recrutement et est rémunérée, que ça soit en tant que professionnel ou volontaire. Quel que soit le grade, tous les pompiers doivent d'abord suivre la formation de base de sapeur-pompier.

Cette dernière s'étale sur 240 heures et se compose de plusieurs modules, avec un mélange de théorie et pratique : bien-être (généralités, premiers secours et protection respiratoire), lutte contre les incendies, incident substances dangereuses, secours tempête et effondrements, secours circulation, secours eau - sauvetage de personnes et d'animaux. Chaque candidat sapeur-pompier commence la formation de base par le module sur le bien-être et la protection respiratoire. Une fois ce module réussi, le candidat peut commencer à partir en intervention. Pour obtenir le brevet, il faut réussir tous les modules.

Dans la zone de secours du Brabant wallon, tous les sapeurs-pompiers suivent également la formation d'Aide Médicale Urgente.

Tout le personnel d'intervention, qu'il soit volontaire ou professionnel, doit suivre au moins 24 heures de formation par an.

Le centre Provincial de formation du Brabant wallon situé à Wavre accueille l'école du feu. Une grande partie des formations y sont dispensées mais certaines formations continues peuvent se dérouler dans d'autres lieux de formation, à l'intérieur ou l'extérieur de la zone, auprès des opérateurs publics ou privés.

Pour le Capitaine Patrick De Huisser, l'option Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité⁷¹ donne une bonne préparation pour entrer chez les pompiers. Les élèves diplômés devraient être dispensés de certains modules de cours à l'avenir.

Orientation, sensibilisation, information

« Les jeunes sapeurs-pompiers peuvent être comparés à un mouvement de jeunesse, mais avec un programme spécifique lié aux activités des pompiers. Les jeunes sapeurs-pompiers

⁷⁰ Cf. Marché de l'emploi, p. Marché de l'emploi25

⁷¹ Cf. 4. L'option d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité, p.45

ont pour objectif de faire découvrir aux jeunes de 12 ans le métier de pompier sous tous ses aspects. De manière ludique, vous acquérez des compétences de base qui vous préparent à un emploi dans le corps des pompiers. »⁷²

Une formation pour les cadets, qui reprend une grande partie de la formation de pompier à partir de 16 ans, existe également. Elle permet des dispenses s'ils désirent devenir pompiers professionnels ou volontaires.

Cependant, les jeunes sapeurs-pompiers et la formation pour les cadets ne sont pas organisés en Brabant wallon.

La zone de secours du Brabant wallon organise, dans ses missions de prévention, différentes actions de sensibilisation et information (risque d'incendie, etc.).

Parallèlement, elle accueille régulièrement des élèves pour des stages d'observation, des stagiaires ambulanciers de l'armée, etc. Et ils sont amenés à participer à des salons de l'emploi, ou à mener d'autres actions d'information.

2.5.2. La protection civile

« La Protection civile est un service de secours fédéral qui vient en aide à la population lors de catastrophes. Ses équipes interviennent avec des moyens spécialisés pour renforcer l'action des pompiers, de la police et d'autres autorités (gouverneurs, bourgmestres, ...). 284 agents professionnels répartis dans deux unités opérationnelles (Crisnée et Brasschaat) mènent des opérations sur l'ensemble du territoire belge et à l'étranger. La Protection civile peut aussi compter sur des volontaires pour renforcer ses capacités d'intervention. »

Les spécialités de la Protection civile sont réparties en quatre groupes appelés « clusters »⁷³ :

- CBRN = Chemical, Biological, Radiological and Nuclear : ce cluster intervient en cas d'accidents impliquant des substances dangereuses.
- SAR = Search And Rescue : ce cluster est mobilisé pour la détection de personnes disparues ou la désincarcération
- HTD = Heavy Technical Deployment : ce cluster est engagé lors de grandes inondations, de travaux d'extinction lourds, pannes électriques, ou autres interventions
- ICM = Incident & Crisis Management : les moyens de ce cluster peuvent être engagés pour assurer la communication et l'information entre les services concernés et la coordination lors d'évènements, d'incidents et de crises.

Pour postuler à la Protection civile en tant que professionnel ou volontaire, il faut obtenir un certificat d'aptitude fédéral (CAF). Il s'agit du même certificat que celui des pompiers⁷⁴.

⁷² SPF intérieur, Jeunes Sapeurs-pompiers, <https://pompiers.be/fr/node/1557/>, page visitée le 10/10/2024

⁷³ Direction générale Sécurité civile, Protection civile, spécialités, <https://www.securitecivile.be/fr/specialites>, page visitée en février 2023

⁷⁴ Cf. Conditions et recrutement, p.28

Ensuite, le recrutement se déroule via le bureau de l'administration fédérale (Travaillerpour.be). Le candidat participe à trois épreuves : une épreuve cognitive informatisée, un test de claustrophobie et d'orientation et un entretien oral sur les motivations.

Le personnel de la Protection civile est composé de trois types de cadres (de base, moyen et supérieur), avec les mêmes grades que les pompiers et les mêmes conditions de diplôme.

Comme pour les pompiers, le personnel de la protection civile suit une formation de base selon leur grade, et obtient leurs brevets après avoir réussi leurs examens. Selon les besoins et leurs grades, ils peuvent suivre des formations de spécialisation (en lieu avec leur cluster).

2.5.3. Les centrales d'urgence 112

Les personnes qui ont besoin d'aide urgente, peuvent entrer en contact avec une centrale d'urgence 24h/24 et 7j/7 via le 112. Leurs interlocuteurs les rassurent, les indiquent ce qu'ils doivent faire, les conseillent et préviennent les services de secours nécessaires. Au total, 650 opérateurs et calltakers du Service Public Fédéral Intérieur travaillent au sein des centrales d'appels d'urgence.

L'opérateur traite les appels urgents destinés aux pompiers et aux ambulances à partir d'une Centrale d'urgence 112. Le calltaker traite quant à lui les appels urgents destinés à la police au sein des Centres de communication et d'information de la police intégrée (101).

Un centre d'appel d'urgence (112) se trouve dans chaque Province, sauf en Brabant wallon. Les appels provenant de ce territoire sont gérés par le Hainaut. En revanche, un centre d'information et communication qui répond aux appels d'urgence de la police se situe à Wavre.

La procédure de sélection pour les fonctions de calltaker ou opérateur est prise en charge par le Bureau de sélection de l'administration fédérale (Travaillerpour.be). Un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur est nécessaire. Aucune expérience n'est requise, mais la connaissance des autres langues nationales est un atout.

Une fois engagée, le personnel suit une formation en quatre modules. Le 1^{er} module est commun pour les calltakers et les opérateurs. Les trois modules suivants (discipline de secours, technique et environnement local) sont spécifiques selon la fonction. Cela représente actuellement un total de 540h pour un opérateur et 620h pour un calltaker. Ensuite, suit une période de stage où le collaborateur suit un travailleur plus expérimenté.

Les centres d'urgence 112 sont donc en contact direct avec l'aide médicale d'urgence. Les ambulances constituent le premier niveau de secours. Elles sont composées d'un équipage de 2 secouristes-ambulanciers⁷⁵ reconnus (badge) par le SPF Santé publique après réussite du brevet de secouriste-ambulancier octroyé par un centre de formation agréé par le SPF Santé publique. Les secouristes-ambulanciers sont actuellement considérés comme une profession

⁷⁵ A différencier à l'ambulancier de transport non urgent de patient, dont le métier et la formation sont différents.

de soins de santé. L'activité ambulance est en majorité effectuée par du personnel et avec du matériel et des véhicules des Zones de secours. Toutefois, le SPF Santé publique a toujours laissé l'opportunité à des services privés ou à la Croix-Rouge d'être agréés pour les missions 112.⁷⁶

Synthèse et conclusions

Parmi les Services du feu et des secours, ce sont les zones de secours (pompiers) qui engagent le plus. Il ne semble pas qu'il y ait des difficultés de recrutement en Brabant wallon. Ce sont principalement des sapeurs-pompiers qui sont engagés.

Sont recherchés les personnes motivées, de valeurs (exclusion des homophobes, racistes, etc.), qui sont capables à gérer leurs émotions, manuelles et débrouillardes. Ces compétences sont évaluées aux tests et à l'entretien.

Posséder le permis C (qui sera obligatoire dans l'exercice des fonctions), le Brevet AMU (aide médicale urgente), être déjà pompiers volontaires ou professionnels dans la zone ou au sein d'une autre zone, avoir obtenu un certificat d'Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité sont des éléments qui jouent en faveur des candidats.

L'option Assistant aux Métiers de la Prévention et de la Sécurité donne une bonne préparation pour entrer chez les pompiers. Les élèves diplômés devraient être dispensés de certains modules de cours à l'avenir. Proposer cette option dans d'autres zones du Brabant wallon pourrait être intéressant.

2.6. Les activités de sécurité publique non policière

Tous les services s'occupant de la sécurité publique non policière sont devenus des services de gardiens de la paix. Ils sont constitués, entre autres, des anciennes fonctions de gardien de parcs, d'assistant de prévention et de sécurité (A.P.S.) et d'agent constateur communal, etc. Dès l'engagement d'un ou plusieurs gardiens de la paix, la commune constitue un service.

Les gardiens de la paix visent à augmenter le sentiment de sécurité du citoyen par leur présence dissuasive dans les quartiers. Ils constituent le relais entre la commune et la population et signalent aux services communaux compétents ou à la police les problèmes auxquels ils sont confrontés.⁷⁷ Ils sont reconnaissables par leur uniforme mauve et leur plaque d'identification.

⁷⁶ Direction générale Sécurité civile, Comprendre les bases de l'aide médicale urgente, 23/11/2016, <https://www.securitecivile.be/fr/formation/comprendre-les-bases-de-l-aide-medicale-urgente>, page visitée en février 2024

⁷⁷ Service Public Fédéral Belge, Gardiens de la paix, https://www.belgium.be/fr/justice/securite/precautions_a_prendre/services_de_securite/gardiens_de_la_paix, page visitée en mars 2023